



## Enrichissement de l'OCS GE

- Retour sur deux tests effectués en 2015
- Travaux en cours

Jérôme Douché – Perrine Rutkowski

*Direction territoriale Nord-Picardie, PCI Foncier et stratégies foncières*

# Retour sur deux tests effectués en 2015



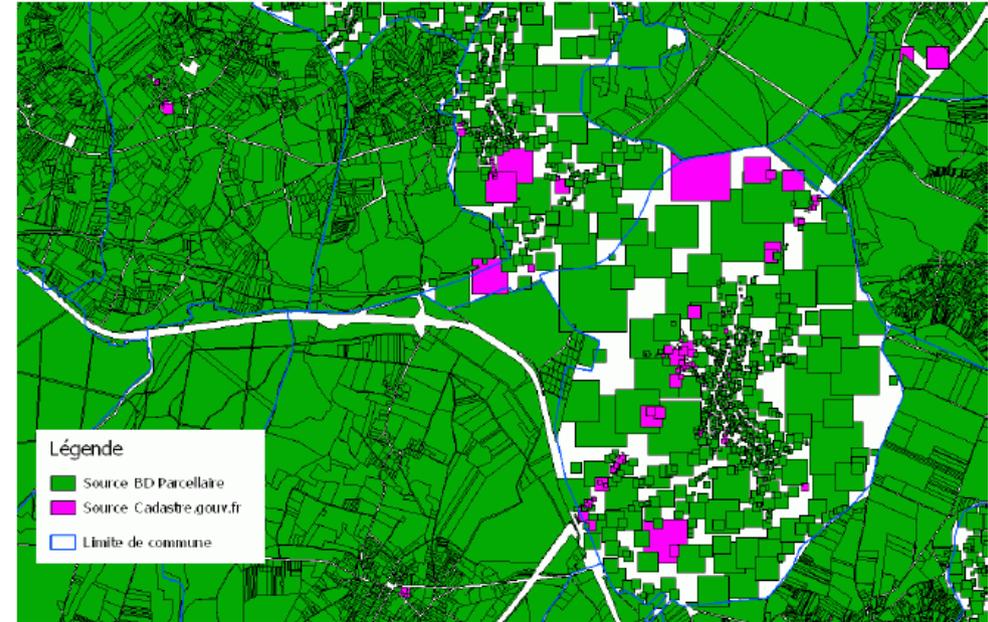
# Contexte général

- Objectifs → distinguer les classes US2, US3 et US5 de la nomenclature nationale de l'OCS GE
- Moyens → utilisation des Fichiers fonciers :
  - source DGFIP retraité par le Cerema NP, mise à jour annuelle
  - information sur les locaux (logement, industrie, service), géolocalisation à la parcelle
  - mais biais sur les parcelles publiques (origine fiscale)
- Périmètre d'études : agglomération de Rodez
- 2 tests effectués :
  - Test 1 : qualifier les zones de l'OCS GE (mars 2015)
  - Test 2 : qualifier les bâtis de la BD Topo®
- Paramètres : intégrer des indicateurs de qualité du croisement



# Les difficultés de croisement

- Pour les 2 tests : difficultés liées à la géométrie des parcelles issues des Fichiers fonciers
  - Contour vectorisé
  - Localisant seul → génération d'un carré
  - Sans géométrie (moins de 0,3 %)
- Pour le test 2 : les bâtis de la BD TOPO® peuvent être sur plusieurs parcelles

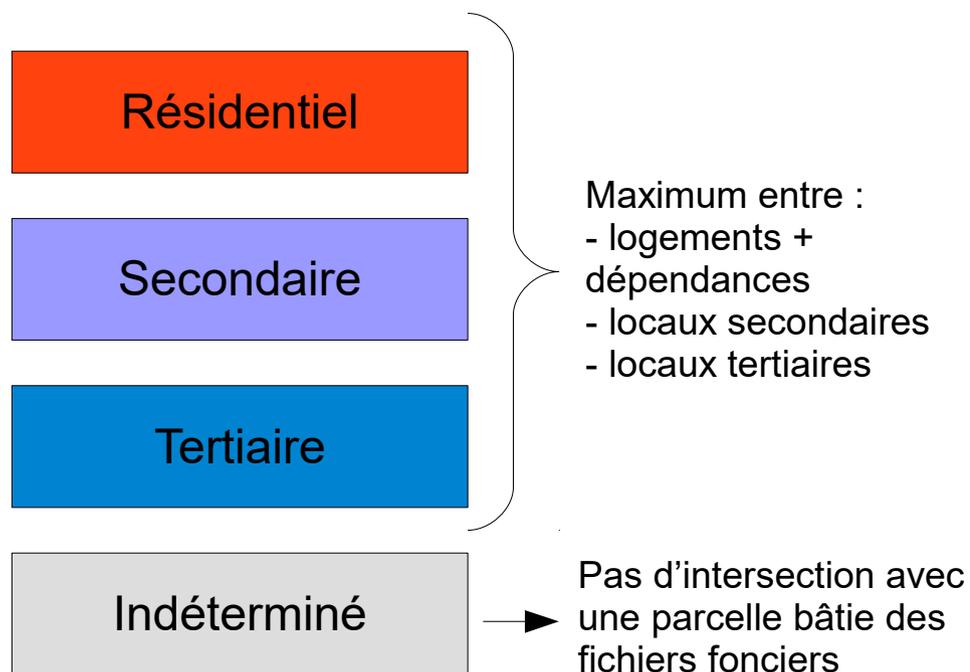


Représentations graphiques des parcelles des fichiers fonciers



# Test 1 : 2 règles testées pour qualifier l'usage

## Règle 1 : sans catégorie mixte



## Règle 2 : avec catégorie mixte



# Test 1 : Résultats

## Règle 1 : sans catégorie mixte

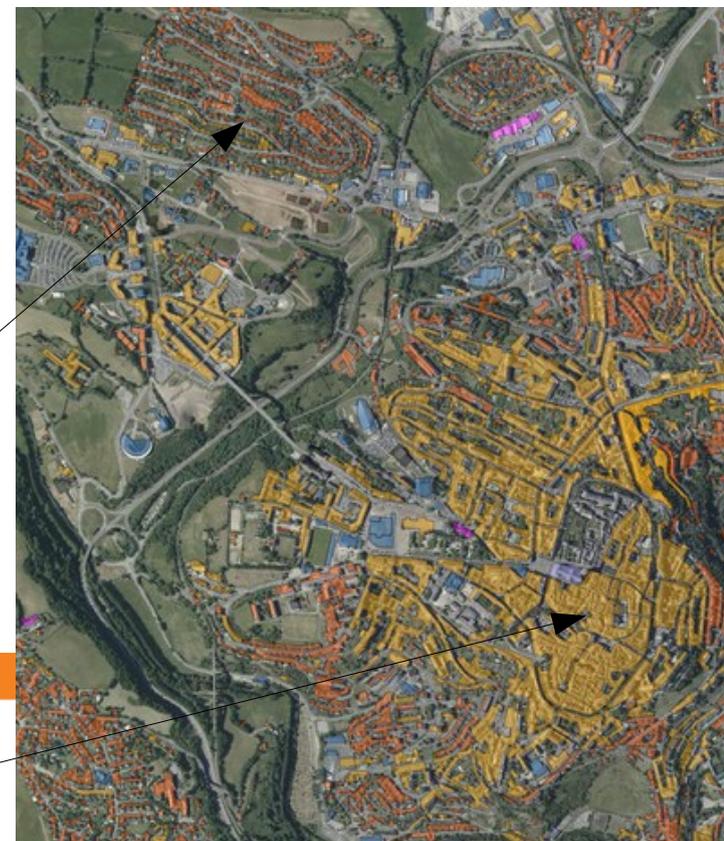
	Nombre de zones bâties		Surface des zones bâties (m <sup>2</sup> )	
Résidentiel	3 841	77,4%	3 997 613	70,6%
Secondaire	70	1,4%	233 173	4,1%
Tertiaire	505	10,2%	1 072 994	18,9%
Indéterminé	548	11,0%	361 326	6,4%
Total	4 964	100,0%	5 665 105	100,0%



Résidentiel  
majoritaire

## Règle 2 : avec catégorie mixte

	Nombre de zones bâties		Surface des zones bâties (m <sup>2</sup> )	
Résidentiel	3 353	67,5%	2 338 780	41,3%
Secondaire	58	1,2%	138 788	2,4%
Tertiaire	408	8,2%	812 286	14,3%
Activité secondaire et tertiaire	35	0,7%	143 654	2,5%
Mixte	562	11,3%	1 870 270	33,0%
Indéterminé	548	11,0%	361 326	6,4%
Total	4 964	100,0%	5 665 105	100,0%



Habitat  
monofonctionnel

Habitat de centre-  
ville avec activités

# Test 2 : 7 catégories pour qualifier l'usage du bâti

Qualification des parcelles disposant au moins d'un local	Données relatives au bâti		
	Recouvrement < 50 % ou null	Nb bâtis avec recouv > 50 % sur parcelle = 1	Nb bâtis avec recouv > 50 % sur parcelle > 1
Seulement des logements ou dépendances	Résidentiel	Indéterminé	Résidentiel
Seulement des locaux secondaires	Secondaire	Indéterminé	Secondaire
Seulement des locaux tertiaires	Tertiaire	Indéterminé	Tertiaire
Seulement des locaux secondaires et tertiaires	Activité secondaire et tertiaire	Indéterminé	Indifférencié
Résidentiel avec des locaux secondaires ou tertiaires	Mixte	Indéterminé	Indifférencié





# Travaux en cours



# Amélioration de la qualification des zones US2.3.5 de l'OCS GE

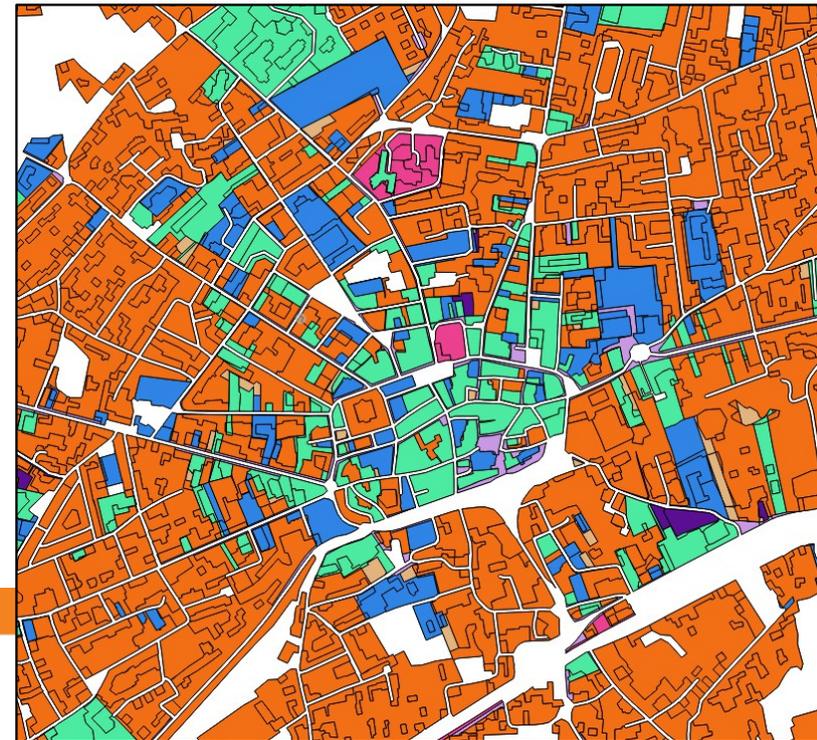
- MO : DREAL Midi-Pyrénées
- Amélioration et fiabilisation de la typologie Résidentiel/Activité(secondaire et/ou tertiaire)/Mixte/Indéterminé
- Redécoupage éventuel des polygones US2.3.5 de l'OCS GE en ensembles homogènes

Couche OCSGE – US235 uniquement



Saint-Gaudens (31)

Couche OCSGE reclassée – couche de travail



# Amélioration de la qualification des zones US2.3.5 de l'OCS GE

- Classification des zones US 2.3.5 bâties ET non bâties
- Prise en compte des unités foncières et propriétés divisées en lots multiparcellaires
- Prise en compte des parcelles non bâties, réduction des zones indéterminées
- Traitement des problèmes de calage
- Ajout de données attributaires issues des Fichiers fonciers
  - Nombre de logements (indicateurs de densité...)
  - Date de construction du local le plus ancien
  - Etc.



# Éléments de conclusion

- **Une plus-value** intéressante des Fichiers fonciers pour qualifier l'usage de certaines zones bâties (US235) et enrichir l'OCS GE par des indicateurs d'analyse
- **Un intérêt** également pour contribuer, en complément d'autres sources, à identifier les zones bâties (cas des zones classées bâties à tort, ou des secteurs bâtis non classés en zones bâties)
- **Mais une part d'indéterminé**, qui sera supérieure là où le cadastre n'est pas vectorisée



# Merci

## Ont participé à ces études :

- x Perrine Rutkowski
- x Martin Bocquet
- x Vincent Caumont
- x Jérôme Douché

**Lien** vers le portail fichiers fonciers :

<http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/fichiers-fonciers-r549.html>

**Études réalisées** par la DTer NP sur le foncier :

<http://www.nord-picardie.cerema.fr/foncier-et-habitat-r153.html>

